

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande relative à la construction du nouveau poste Pierre-Laporte et sa ligne d'alimentation (Dossier R-4321-2025)

Objet de la demande

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le **Transporteur**) a déposé, le 19 novembre 2025, une demande pour obtenir l'autorisation requise de la Régie de l'énergie (la **Régie**) afin de construire le nouveau poste Pierre-Laporte ainsi que sa ligne d'alimentation et le réaménagement, entre autres, des lignes autour du nouveau poste (le **Projet**).

Le Projet, dont le coût est évalué à 394,0 M\$, s'inscrit dans les catégories d'investissement « Croissance des besoins de la clientèle » et « Maintien des actifs » et vise à répondre à l'accroissement de la charge de la région de l'Estrie grâce à l'ajout d'un poste source sans transformation, tout en assurant la pérennité du réseau de transport. La mise en service est prévue en 2029.

La demande est soumise en vertu des articles 31 (5^e) et 73 de la Loi sur la Régie de l'énergie (la **Loi**), ainsi qu'en vertu des articles 1, 2 et 3 du Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie.

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation et ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au dossier. Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires à la Régie, avec copie au Transporteur, **au plus tard le 24 mars 2026 à 12 h**. Le Transporteur pourra répondre à ces commentaires, **au plus tard le 31 mars 2026 à 12 h**.

Les commentaires doivent préciser l'identité et les coordonnées de leur auteur et être accompagnés d'une description de la nature de son intérêt et de tout renseignement pertinent qui les explique ou qui les appuie.

La demande, les documents afférents, la Loi, le Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie et le Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest, 5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Courriel : greffee@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca